Ces relations directes du Canada ont fait descendre l'exportation des vins de l'Angleterre de 115,000 gallons en 1871 à 28,241 gallons en 1892.

Cette diminution montre combien est ridicule l'opposition faite par certains députés et certains journaux à toute convention qui abaisserait les droits sur les vins français exclusivement.

On a dit: "Si on abaisse les droits sur les vins français titrant 26 p. c. ou au-dessous, on accorde à la France des avantages qu'on refuse à l'Angleterre."

De bien grands mots pour une bien petite chose, l'importation d'Angleterre des vins de cette nature s'étant élevée en 1892 à 8,786 gallons d'une valeur de \$10.943.

Mais le principé, dira-t-on. Quel principe ? Le gouvernement conservateur en adoptant le principe de la politique nationale a rompu avec toutes les traditions coloniales qui veulent que les intérêts de la Grande-Bretagne priment les intérêts des colonies.

En faisant un traité de commerce avec la France le gouvernement ne devait, pour rester fidèle à ses principes, que considérer les intérêts canadiens et si ces intérêts voulaient qu'on concédât à la France un avantage exclusif, le gouvernement aurait dû le concéder.

Le gouvernement a inauguré la politique nationale en 1879 en prenant les mesures nécessaires pour supprimer les importations de sucres faites de l'Angleterre, et les importations de café et de thé faites des Etats-Unis en vue de développer les relations directes du Canada avec les pays à sucre, la Chine et le Japon.

Pour les sucres, il a frappé d'un droit spécial toute marchandise n'arrivant pas en droiture des pays de production (1), et pour les thés et le café, il a frappé d'un droit spécial ceux venant des Etats-Unis.

Cette politique a modifié comme suit nos relations commerciales :

IMPORTATION DU THÉ.

Grande-Bretagne. Etats-Unis. Chine et Japon. Autres pays.	1878. livres. 4,603,232 4,848,620 1,560,994 6,385	1892. livres. 7,110,065 564.916 14,727,450 191,188
lbs.	11,019,131	lbs. 22,593,619
IMPORTATION DU CAFÉ VERT.		
Grande-Bretagne Etats-Unis. Autres pays.	177,050 1,474,482 116,525	711,815 167,324 2,332,911
lbs	1.768,057	lbs. 3,212,050
IMPORTATION DES SUCRES.		
Grande-Bretagne	50,980,368 50,078,144 7,876,514	642,579 10,498,982 334,276;924
lbs,	108,935,026	lbs. 345,418,485

⁽¹⁾ Une véritable surtaxe d'entrepôt.